

Charte des bénévoles – Association Bricolarium

Mission :

- Réintroduire la pratique de la réparation des objets.
- Transmettre et préserver le savoir-faire en matière de réparation.
- Réduire la quantité de déchets produits.
- Réduire la quantité de matière première et d'énergie qui aurait été nécessaire à la production de nouveaux objets.
- Sensibiliser la population sur les effets néfastes de notre mode de consommation actuel.

Le rôle du bénévole

Les bénévoles sont au cœur du Bricolarium. Les missions ainsi que le niveau d'engagement varient d'un bénévole à l'autre en fonction de ses envies, de ses compétences et de ses disponibilités.

On peut distinguer 3 profils différents : l'accueil, la réparation et un profil intermédiaire qui se chargent d'établir un pré-diagnostic. Pour les réparateurs, il est toutefois possible de dégager les grandes lignes à suivre lors d'une séance de Bricolarium.

Avant chaque intervention :

- N'accompagner une réparation que si l'on est conscient des éventuels risques liés à l'intervention ou se faire aider le cas échéant.
- N'accepter les réparations que si elles peuvent être terminées et le matériel remonté avant la fin de l'atelier de co-réparation du Bricolarium.
- Se faire expliquer le problème rencontré.

Pendant chaque intervention :

- Respecter les consignes de sécurité (voir suite).
- Constater soi-même le problème.
- Essayer de faire participer l'utilisateur le plus possible.
- Lui expliquer ce que vous êtes en train de faire.
- Le prévenir en cas de manipulations pouvant endommager l'objet.
- En cas de doute ou de problème ne pas hésiter à demander de l'aide à un autre réparateur ou à un visiteur ayant des connaissances dans le domaine.
- Utiliser les outils adaptés et de manière appropriée afin de ne pas les endommager.
- Demander un deuxième avis avant de conclure à un échec.

Règles de sécurité

Au vu de la nature de nos activités, nous nous devons de respecter certaines règles de sécurité et précautions basiques :

Sécurité électrique :

- Faire le maximum de tests et de travaux hors tension.

- Travailler sur des objets hors tensions peut parfois être dangereux également, lorsque des condensateurs de haute capacité sont présents. Ils peuvent restituer de grandes quantités de courants (fours à micro-ondes, téléviseurs...).
- N'intervenir sur des objets en tension que si vous disposez des compétences et des connaissances nécessaires.
- Ne jamais restituer un objet potentiellement dangereux pour l'utilisateur sans l'en informer, toujours vérifier les points cruciaux (isolation des fils, soudures...).
- Ne jamais supprimer une protection électrique (fusible, contacteur, fusible thermique...).

Prendre garde :

- À ne pas vous brûler ou brûler un visiteur avec les pistolets à colle, les fers à souder, ou autres résistances chauffantes.
- À l'utilisation du matériel par les visiteurs (ou par vous-même).
- Aux différentes pièces coupantes ou tournantes, comme les lames d'un robot mixeur par exemple.
- Aux matériaux corrosifs, liquides combustibles, produits nocifs (Mercure, Amiante dans certains vieux fours...).

Les obligations des bénévoles

L'activité bénévole est librement choisie, il n'existe pas de liens de subordination entre le Repair café et ses bénévoles. Toutefois, cela n'exclut pas quelques règles et consignes à respecter.

Ainsi, le bénévole s'engage à :

- Adhérer à l'association du Bricolarium
- Respecter les règles de sécurité,
- Respecter l'organisation et le fonctionnement du Bricolarium
- Collaborer avec les acteurs de la structure,
- Favoriser la convivialité

Bien évidemment les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration.

Fonctionnement hors séances du Bricolarium : Ne sont considérées comme entrant dans le cadre du Bricolarium que les réparations, partielles ou complètes, effectuées exclusivement lors des sessions.

Je reconnais avoir pris connaissance de la présente « Charte des bénévoles » et déclare l'accepter.